

RELATIONS DES RACES

Monsieur Henri Bourassa,
Directeur du Devoir,
Montréal.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de vous communiquer une impression à propos d'un sujet fertile et encore d'actualité, celui des relations qui existent entre les deux principales nationalités qui constituent ce pays. Il me ferait plaisir que vous en fîtes part à vos lecteurs.

Ceux qui n'ont pas eu l'aubaine de participer au contingent de la Bonne Entente, envoyé en mission pacifiste dans l'Ontario, ont encore présent à l'esprit tout le bien qu'on en dit. Nos délégués y reçurent, semble-t-il, un accueil bienveillant et sympathique de la part de leurs hôtes, apparemment bien disposés à la suite de l'expression de sentiments si peu belliqueux et de judicieux, logiques et irrésistibles arguments, aussi, émerveillés d'entendre des Canadiens-français s'énoncer dans un anglais parfait. Nous formulons des vœux pour que cette visite chez nos voisins soit suivie de résultats heureux et durables.

De cet espoir, il m'est cependant venu à la pensée qu'une initiative de ce genre serait peut-être utile et efficace dans la province de Québec, surtout dans notre ville de Montréal, où les deux éléments vivent l'un près de l'autre, sans se connaître suffisamment. Je crois que je n'exagère pas en taxant l'Anglais d'ici d'être imbu, en général, d'une certaine apathie à notre égard, d'ailleurs inexplicable. Oublieux de notre histoire, il semble parfois nous considérer comme un peuple plutôt étranger au sol canadien. L'exclus naturellement de ces remarques les quelques rares et heureuses exceptions, cordialement accueillies. Notre concitoyen de langue anglaise a besoin d'être éclairé sur notre tempérament, notre caractère et notre valeur intellectuelle, dont il paraît avoir une conception erronée, qui ne pourra être dissipée s'il continue à se tenir à l'écart. Il n'est pas assez en contact avec nous, surtout au point de vue social, où l'on constate un exclusivisme persistant. S'il se familiarisait avec notre langue, il serait plus porté à frayer avec nous, étant alors plus en état de nous juger et de nous apprécier. Il jouirait en outre de l'agrément de connaître et de se servir d'une langue qui lui révélerait de magnifiques qualités de précision et d'élégance. Nos relations commerciales s'accroissent de jour en jour, et la langue française lui serait d'un grand avantage matériel. Un tout petit effort de sa part dans cette direction ne serait assurément pas à son détriment. Le Canadien-français lui donnera volontiers le premier élan.

J'ai cru que le Devoir, en préconisant un mouvement dans le sens que j'indique, faisant oeuvre de patriotisme, lui donnerait une vigoureuse impulsion et contribuerait probablement à réaliser le désir de plusieurs que les deux groupes ethniques de ce pays se comprennent mieux, à leur mutuel avantage. Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

P. LAROCQUE.

1588, rue Hutchison.